

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Lille - Licence - Portail Information et communication - Sciences de l'information et du document

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document - Accès Santé (LAS)
(29713)**

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document - Accès Santé (LAS) (29713)	Jury option Santé	Tous les candidats	35	309	309	202	34

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document - Accès Santé (LAS) (29713)	Jury option Santé	Tous les candidats	Féminin	212	212	138	20	58,8 %
			Masculin	97	97	64	14	41,2 %
			Total	309	309	202	34	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document - Accès Santé (LAS) (29713)	Jury option Santé	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	97	97	60	21	61,8 %
				AB	83	83	77	13	38,2 %
				B	48	48	47	0	0 %
				TB	13	13	13	0	0 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				Total	246	246	201	34	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0	0	
				Sans mention	26	26	0	0	
				AB	6	6	0	0	
				B	8	8	1	0	
				Total	41	41	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	6	6	0	0	
				AB	4	4	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	11	11	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	6	0	0	
				AB	2	2	0	0	
				Total	8	8	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	0	0	
				Total	3	3	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document - Accès Santé (LAS) (29713)	Jury option Santé	Tous les candidats	En terminale	210	210	166	26	76,5 %
			En réorientation	53	53	18	4	11,8 %
			Non scolarisés	38	38	15	3	8,8 %
			Scolarité étrangère	6	6	3	1	2,9 %
			Autres	2	2	0	0	0 %
			Total	309	309	202	34	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document - Accès Santé (LAS) (29713)	Jury option Santé	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	83	83	75	12
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	44	44	40	4
			Autres doublettes	98	98	76	16
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document - Accès Santé (LAS) (29713)	Jury option Santé	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	36,9 %	36,9 %	39,3 %	37,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	19,6 %	19,6 %	20,9 %	12,5 %
		Autres doublettes	43,6 %	43,6 %	39,8 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en français/Résultats en langue (langue étrangère ou langue ancienne)	Relevés de notes de 1ère et terminale	Essentiel
	Résultats en français/Résultats en langue (langue étrangère ou langue ancienne)	Résultats des épreuves au baccalauréat français ou DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) / Résultats de la formation antérieure pour les étudiant.e.s en réorientation	Très important
	Résultats en histoire pour tous les lycéens ; puis, en fonction des options choisies par chacun : - philosophie ; -SES ; -mathématiques ; - sciences de gestion et du numérique.	Relevés de notes de 1ère et terminale	Essentiel
	Résultats en histoire pour tous les lycéens ; puis, en fonction des options choisies par chacun : - philosophie ; -SES ; -mathématiques ; - sciences de gestion et du numérique.	Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) / Résultats de la formation antérieure pour les étudiant.e.s en réorientation	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, organisation	Champs « Méthode de travail » de la fiche avenir pour les néo-bacheliers et appréciations des enseignants	Très important
	expression écrite, capacité d'argumentation	Rédaction du projet motivé	Très important
Savoir-être	Capacité à s'investir et autonomie	Champ « capacité à s'investir et autonomie » de la fiche avenir pour les néo-bacheliers et appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Attitude face au travail, sérieux	Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du projet de formation du /de la candidat.e par rapport la formation demandée / Connaissance de la formation (objectifs, contenu, débouchés)	Projet de formation motivé	Très important
	Pertinence du projet de formation du /de la candidat.e par rapport la formation demandée	Rubrique activités et centres d'intérêts sur Parcoursup	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel dans une association, participation à des actions culturelles	Projet de formation motivé et centres d'intérêts sur Parcoursup	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STD2A

- Outils et langages numériques (EDS)

Série STI2D

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Une première réunion de la commission d'examen des vœux a eu pour objectif de déterminer les modalités de classement, de retenir les critères de classement et de leur degré d'importance. La commission a fait le choix de procéder à un pré-classement en utilisant l'outil d'aide à la décision proposé par la plateforme Parcoursup. Après avoir traité les diplômés à valider, la commission a étudié et classé les dossiers des séries ne pouvant faire l'objet d'un pré-classement automatisé. Une attention particulière a été portée aux dossiers avec un nombre important de notes manquantes (pouvant traduire une situation médicale ou de handicap), à ceux comportant une fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études.

Une fois ce premier traitement réalisé, la commission d'examen des voeux réalise un examen minutieux de chaque dossier de candidat.

L'examen des dossiers et leur classement se fait au moyen de 3 étapes :

- traitement algorithmique sur les notes obtenues (contrôle continu et baccalauréat) par les candidats : une première note (résultats lycée) leur est ainsi attribuée
- lecture et examen des projets motivés, des appréciations des bulletins scolaires, des expériences personnelles, des pièces complémentaires : une deuxième note qualitative leur est ainsi attribuée
- appréciations du professeur principal et chef d'établissement : une troisième note dédiée à ces appréciations leur est ainsi attribuée.

Une moyenne est ensuite réalisée entre ces 3 notes, auxquelles un coefficient spécifique a été attribué :

- coefficient 2 pour la note sur les résultats lycée
- coefficient 3 pour la note qualitative attribuée par la commission d'examen des voeux
- coefficient 1 pour la note dédiée aux appréciations du professeur principal et chef d'établissement.

Le classement final des candidats se fait ainsi à partir de cette moyenne obtenue.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission conseille aux candidats :

- une lecture des attendus mais aussi du descriptif de la formation (contenu, objectifs, débouchés...) en suivant les liens vers le catalogue de l'université.
- de participer à la Journée Portes Ouvertes ou de s'adresser au responsable pédagogique de la Licence pour recevoir des informations et conseils, afin de limiter le risque d'une erreur d'orientation
- une lecture attentive des données sur l'insertion professionnelle de nos diplômés
- d'enrichir leur parcours par des expériences personnelles : volontariat, investissement associatif, séjour à l'étranger...
- d'accorder une plus grande attention aux recommandations de leurs enseignants notamment en termes de savoir être : autonomie, capacité de travail, investissement
- d'être vigilant aux résultats scolaires dès la classe de première

Signature :

Régis BORDET,

Président de l'établissement Université de Lille